



Renouveau titre de séjour

Par yasmin

Je me permets de vous écrire afin d'obtenir des informations concernant le renouvellement de mon titre de séjour.

Je suis actuellement titulaire d'un titre de séjour "Passeport Talent", qui expire en décembre 2025. Cependant, je ne remplirai plus la condition de salaire minimum exigée pour son renouvellement.

Je souhaiterais donc savoir quel type de titre de séjour je pourrais solliciter dans le cadre d'une demande de renouvellement, compte tenu de ma situation. Pour information, je suis de nationalité marocaine.

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Bonne journée

Par isernon

bonjour,

si vous ne remplissez plus les conditions de délivrance de votre titre de séjour actuel, il ne s'agit plus de renouvellement mais d'un nouveau type de titre séjour.

la préfecture peut vous refuser un nouveau titre de séjour et vous demander de retourner dans votre pays pour y demander un nouveau visa.

salutations